INSTITUT Montaigne

DÉFENSE NATIONALE

Faire face aux nouvelles menaces

SE PROTÉGER

les REPÈRES de MONTAIGNE

Le risque de conflit majeur en Europe n'a jamais été aussi élevé depuis 40 ans.

Après des décennies de paix et de réductions budgétaires, repenser notre posture de défense s'avère nécessaire pour rester crédible et dissuasif face aux nouvelles menaces et aux nouveaux formats de la guerre

les REPÈRES de MONTAIGNE

DÉFENSE NATIONALE

Après la Seconde Guerre mondiale, la France a adapté ses instruments de défense aux réalités du moment. La guerre froide l'a incitée à investir dans sa dissuasion nucléaire et la période qui a suivi, dominée par les foyers de contre-insurrection, a justifié une armée expéditionnaire. Ce faisant, la défense a perdu peu à peu son importance dans les décisions de politiques publiques. Mais les risques de guerre croissants et la nouvelle ère de menaces qui s'ouvre exigent d'adapter à nouveau notre instrument de défense. Il revient au président de la République d'en définir les orientations pour, tout à la fois, dissuader les attaques et être en capacité de les traiter si nécessaire.

Définition

La politique de défense nationale a pour objet « d'assurer l'intégrité du territoire et la protection de la population contre les agressions armées », et de contribuer à la sécurité nationale. Elle concerne la dissuasion nucléaire, les forces conventionnelles (armée de terre, marine nationale, armée de l'air et de l'espace et gendarmerie nationale) et la base industrielle et technologique de défense (BITD) qui fournit les moyens militaires de la nation.

Sa trajectoire budgétaire est définie par une loi de programmation militaire (LPM) pluriannuelle. Insérée dans un système d'alliances, la France est liée par deux clauses d'assistance mutuelle : l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN, 1949) et l'article 42§7 du Traité sur l'Union européenne.

Cette note fait partie d'une collection de 25 notes thématiques publiées par l'Institut Montaigne pour l'élection présidentielle 2027 :

Les repères de Montaigne
25 recommandations pour la France

L'Institut Montaigne traite ici une vingtaine de thèmes interdépendants jugés cruciaux. Ils s'organisent autour des 4 ambitions qui doivent animer une campagne présidentielle :

- ↘ **Protéger la nation**
- ↘ **Créer de la richesse pour tous**
- ↘ **Garantir le vivre ensemble**
- ↘ **Mettre en œuvre efficacement les politiques publiques**

Par souci de priorisation, certains thèmes ne font pas l'objet de note dédiée malgré leur importance (culture, sport, politique de la ville, transports, etc.).



SE PROTÉGER

SÉCURITÉ NATIONALE
Protéger nos intérêts vitaux

SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE
Renforcer notre résilience

DÉFENSE NATIONALE
Faire face aux nouvelles menaces

POLITIQUE ÉTRANGÈRE
Assurer la crédibilité et le rayonnement de la France

FRANCE-EUROPE
Développer nos intérêts communs

SÉCURITÉ INTÉRIEURE
Garantir la sécurité sur l'ensemble du territoire

JUSTICE
Réconcilier les Français avec leur justice



CRÉER DE LA RICHESSE

COMPÉTITIVITÉ
Combattre à armes égales

TRAVAIL ET POUVOIR D'ACHAT
Vivre mieux de son travail

INNOVATION ET TECHNOLOGIES
S'adapter en continu

ÉDUCATION
Une école qui instruit et émancipe

ÉNERGIE
Produire une énergie compétitive, souveraine et durable

AGRICULTURE
Relancer notre modèle agricole



VIVRE ENSEMBLE

ACCÈS AUX SOINS
Être bien soigné partout en France

RETRAITE
Garantir un système équitable et pérenne

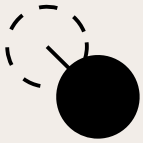
LOGEMENT
Rendre le logement accessible

POLITIQUE FAMILIALE
Répondre aux nouvelles réalités

PAUVRETÉ ET PRÉCARITÉS
Agir pour les plus fragiles

IMMIGRATION ET INTÉGRATION
Piloter, intégrer et apaiser

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT
Faire de la transition écologique une force



METTRE EN ŒUVRE

RÉFORME DE L'ÉTAT
Rationaliser et responsabiliser

FONCTION PUBLIQUE
Moderniser pour mieux servir

DÉMOCRATIE
Restaurer la confiance politiques

FINANCES PUBLIQUES
Financer nos ambitions

DÉBUT DE MANDAT
Passer à l'action

SOMMAIRE

p.08

MIEUX COMPRENDRE

p.10
En quelques chiffres
|
p.11
Comment en est-on arrivé là ?
|
p.14
Que se passe-t-il si on ne fait rien ?
|
p.15
Nos atouts
|
p.16
Vu de nos territoires
|
p.18
Et ailleurs ?
|
p.20
Le champ de contraintes
|
p.22
Les idées reçues du débat

p.24

DANS LE DÉBAT

p.28
Idée N°1
|
p.36
Idée N°2

p.46

LA RECOMMANDATION DE MONTAIGNE

p.58
Nos principes d'arbitrage
|
p.48
Pourquoi cette voie ?
|
p.58
Feuille de route
|
p.60
Coût et ressources
|
p.61
Indice d'acceptabilité

p.62

SOURCES

LES REPÈRES DE MONTAIGNE

PARTIE 1



MIEUX COM-PRENDRE

EN QUELQUES CHIFFRES

19 000

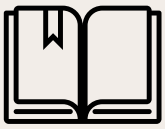
SOLDATS FRANÇAIS PROJETABLES EN 30 JOURS (OBJECTIF 2027 FIXÉ PAR LA LPM EN COURS)



x 100

LE RATIO DE COÛT MOYEN ENTRE UN MISSILE FRANÇAIS (À 2 M€ LE TIR) ET LE DRONE QU'IL ABAT (20 000 €).





2013

date du dernier Livre Blanc de la défense précisant le modèle de nos armées, non actualisé depuis.



10000

Nbre d'obus tirés par jour par la Russie en Ukraine soit 457 obus par heure.

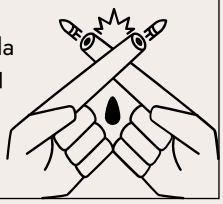
76,3 Md€

pour le budget français à l'horizon 2030, contre une projection de 179,9 Md€ pour l'Allemagne



58 %

des Français jugent probable qu'un conflit armé touche la France dans les cinq prochaines années.



13 %

part du budget de la défense consacrée à la dissuasion nucléaire



Qu'est-ce que cela dit ?

UN MODÈLE DE DÉFENSE À REPENSER

Face à l'évolution récente des conflits (Ukraine, Moyen-Orient ...), les moyens de notre défense conventionnelle, conçue pour des projections courtes sur des théâtres d'interventions, ne sont plus adaptés. Nos adversaires comme nos alliés ont tiré les conséquences de ces évolutions et adaptent leurs capacités de défense. Or la doctrine et le format de nos armées n'ont plus fait l'objet d'un examen de fond depuis 2013. Notre architecture de sécurité doit être repensée, en particulier dans le contexte d'une interrogation sur nos alliances historiques et l'évolution des nouvelles technologies et formes d'engagement.

COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

UNE RÉDUCTION DES MOYENS

Depuis 1990, les gouvernements successifs ont réduit l'outil de défense pour financer d'autres priorités (santé, retraites, éducation). Ainsi, pour 100 euros de dépenses publiques, la défense est passée d'environ 3,6 € en 1995 à 2,7 € au point bas de 2015, avant de remonter à 3,2 € en 2023. Cette logique dite des « dividendes de la paix » a ainsi réduit les effectifs militaires de 453 000 militaires et 420 000 réservistes en 1991 à respectivement 199 618 et 44 344 en 2024. À ces effectifs s'ajoutent près de 105 000 gendarmes, force armée dont le maillage territorial est clef pour la défense opérationnelle du territoire. En termes d'équipements, le parc de chars est passé de 1 349 en 1991 à 222 en 2024 et les avions de combat de 686 à 196 sur la même période. Cette déflation a accompagné la bascule vers un modèle d'armée de spécialistes projetés dans des opérations lointaines. Depuis 2017, le budget repart à la hausse (66,7 Md€ en 2026 dont 10 Md€ environ pour les retraites des militaires), mais ce rattrapage ne compense pas les capacités perdues, d'autant que les États-Unis, la Russie et la Chine ont constamment investi dans leurs outils de défense depuis les années 2000.

LE BESOIN D'UNE AGILITÉ NOUVELLE

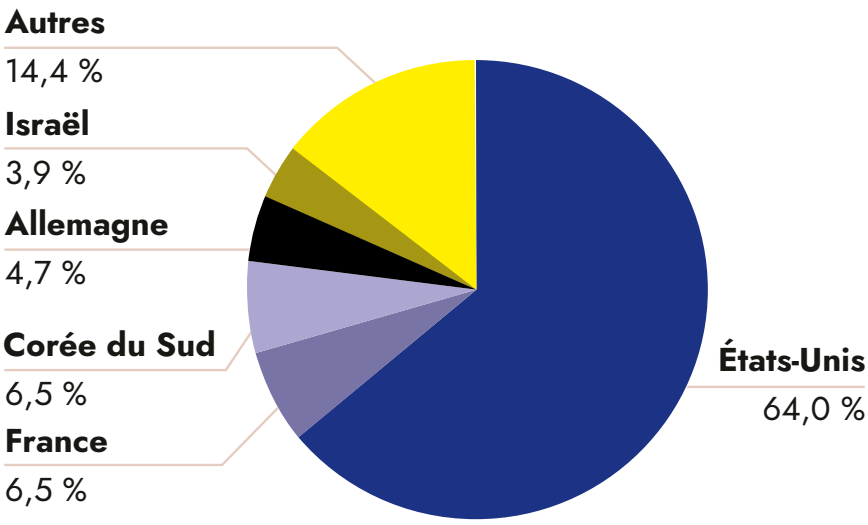
La France et ses partenaires européens ont mal anticipé la capacité d'action de la Russie et le déclenchement de l'invasion ukrainienne. La montée en puissance militaire et technologique de Pékin a été partiellement ignorée tandis que le détachement de Washington pourtant annoncé en 2008 avec le "pivot to Asia" n'a donné lieu à aucune réflexion stratégique. Des dépendances dangereuses se sont constituées sur les composants clés de notre réarmement (terres rares, semi-conducteurs, télécommunications...). La dissuasion nucléaire a été maintenue grâce à son adaptation permanente, mais son efficacité a fait oublier qu'elle ne protège pas de toutes les menaces.

LES ATERMOIEMENTS DE LA DÉFENSE EUROPÉENNE

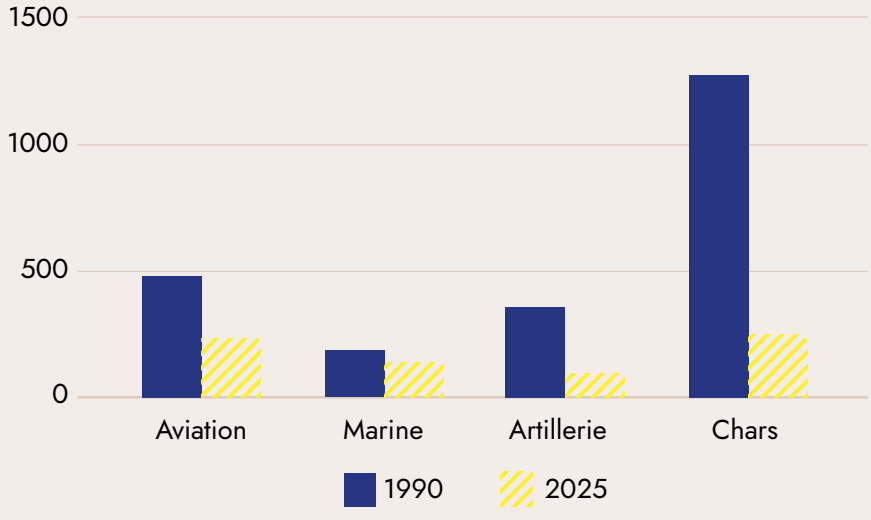
L'Europe de la défense, pourtant évoquée par la France et qu'esquisse la Coalition des Volontaires, peine à se concrétiser. Les grands programmes d'armements communs (avion SCAF, char MGCS, aujourd'hui abandonnés) butent sur des logiques industrielles et commerciales divergentes, et sur des besoins opérationnels différents. La dépendance acquise aux matériels américains, en particulier celle de nos voisins, complique l'émergence d'un modèle capacitaire partagé. La singularité de la dissuasion nucléaire française provoque incompréhensions et frustrations.

Mieux comprendre

D'où viennent les armes de l'Europe



Minéraux critiques et dépendances stratégiques : les concentrations excessives



Chronologie

ANNÉES 1990

↘ Les « dividendes de la paix »

La fin de la Guerre froide ouvre une ère de désarmement. Les Européens externalisent leur défense aux États-Unis et réorientent leurs budgets vers les dépenses sociales. L'idée qu'un conflit majeur entre grandes puissances est désormais improbable s'installe durablement.

1997

↘ Fin du service national

La professionnalisation des armées coupe le lien organique entre la société et ses forces armées. Trois générations grandissent dans l'idée qu'un conflit majeur est inimaginable en Europe. L'esprit de défense s'érode : seulement 42 % des jeunes hommes se disent prêts à s'engager en cas de conflit.

2008 2013

↘ Le choix du modèle expéditionnaire

Les Livres blancs privilégient un format réduit, calibré pour des opérations légères en Afrique ou au Levant. Ce modèle forge une armée d'élite, mais sacrifie la masse et l'endurance nécessaires à un conflit de haute intensité.

2022

↘ Réveil brutal

La dissolution du cadre juridique international, le recours désinhibé à l'agression par les puissances et l'extension des modes de conflit étatiques (cyberattaques, désinformation, chantage, proxies et groupes armés …) réinscrivent la guerre dans notre horizon quotidien.

QUE SE PASSE-T-IL SI ON NE FAIT RIEN ?

VULNÉRABILITÉS ACCRUES ET DÉCLASSEMENT STRATÉGIQUE

- Sans un renforcement de notre système de défense global, le territoire français et ses infrastructures critiques restent exposés à une conflictualité croissante (actions hybrides contre nos intérêts, cyberattaques, sabotages de câbles sous-marins, campagnes de subversion et de désinformation…). Nos territoires ultramarins en particulier sont des cibles privilégiées pour des actions offensives visant à nous affaiblir et à contraindre nos choix.
- Nos lacunes capacitaires et nos dépendances envers nos alliés (en particulier américains pour le renseignement stratégique et la défense aérienne) sont devenues problématiques : retard sur les drones et les véhicules autonomes, retard sur l'IA et les communications satellitaires, absence de profondeur de stocks, en particulier pour les feux de longue portée.
- Faute d'une crédibilité opérationnelle renouvelée, la France pourrait essuyer d'importantes pertes militaires humaines et matérielles ainsi qu'un déclassement politique, en particulier en Europe, limitant durablement la promotion de ses intérêts.

11 M KM²
d'espace maritime
(2e espace mondial) : à la fois un atout et une vulnérabilité.

GUERRE HYBRIDE

Mode de conflictualité combinant actions militaires et non militaires, et employant des méthodes variées (cyber-attaques, sabotage d'infrastructures, désinformation, ingérences économiques, mercenaires) souvent difficiles à attribuer formellement à un État.

NOS ATOUTS POUR RENVERSER LA TENDANCE

POUR RENVERSER LA TENDANCE…

La France dispose de la dissuasion nucléaire, qui constitue une garantie ultime contre une attaque sur ses intérêts vitaux.

Elle dispose d'autres atouts uniques en Europe : tout d'abord une armée capable, crédible et efficace ayant des forces aguerries par trente ans d'opérations extérieures. Elle bénéficie d'un système de commandement solide et d'une profondeur stratégique unique : 2e espace maritime mondial, forces prépositionnées sur quatre continents, marine océanique, aviation de pointe. Elle bénéficie également d'accès clés sur les théâtres maritimes qui représentant autant d'atouts majeurs vus de nos alliés, notamment grace à nos Outre-Mer et nos partenariats.

Elle a amorcé sa montée en puissance dans les nouveaux champs de conflictualité, notamment la cyberdéfense et le renseignement. Elle possède une base industrielle et technologique de défense (BITD) couvrant une large partie du spectre capacitaire. Comparativement à ses alliés européens, et même si les moyens sont insuffisants, les choix qu'elle a faits par le passé se sont avérés les bons. Enfin, elle est capable de décider rapidement la mise en œuvre de la force, les institutions de la Ve République articulant efficacement le politique et le militaire.

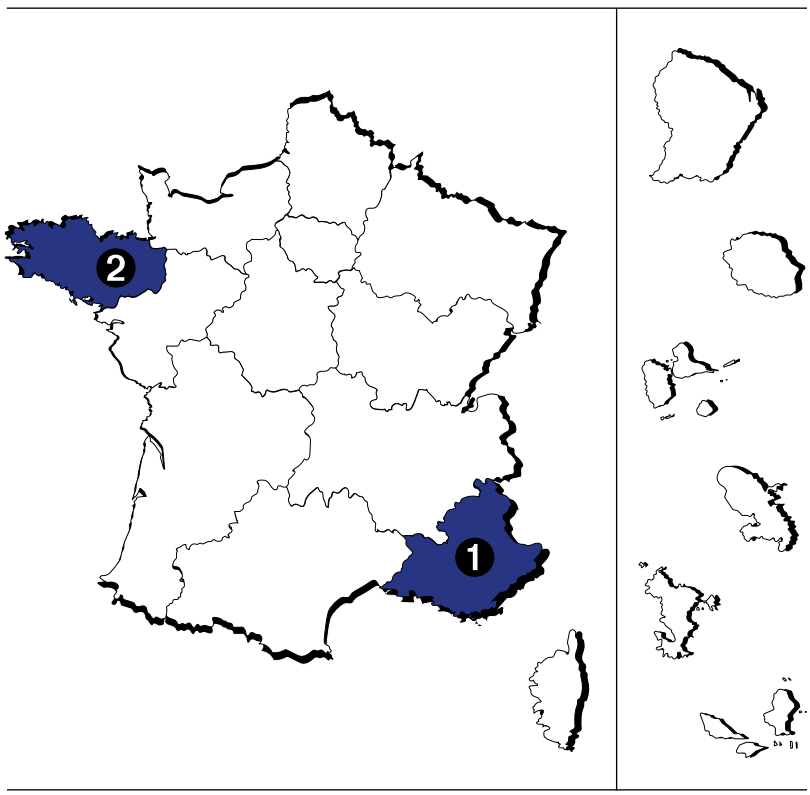
Accélération de l'IA et de l'automatisation

Depuis 2024, la défense est passée de quelques dizaines à plus de 120 spécialistes de l'IA à temps plein. Cependant, cette trajectoire doit être mesurée à celle des autres puissances : les 2 milliards d'euros investis par la France sur la période 2024-2030 (~285 millions d'euros par an) représentent environ un dixième du budget du Pentagone alloué à l'IA de défense sur la même période (3 Milliards de dollars par an hors infrastructures et hors IA civile)



VU DE NOS TERRITOIRES

Parce que les politiques publiques concernent les Français dans toute la France, **l'Institut Montaigne et l'Institut Enterritoires ont souhaité faire entendre le point de vue d'acteurs clés de nos régions** sur les grands enjeux du débat présidentiel.



Plusieurs dizaines d'élus, de responsables économiques, de représentants associatifs ou d'acteurs engagés dans la vie locale nous livrent leur regard et leurs attentes (ci-contre, 2 extraits).



1

Frédéric Masquelier
Maire de Saint-Raphaël, président d'Esterel Côte d'Azur Agglomération

L'enjeu central est notre autonomie stratégique. La France dispose d'une armée et d'une industrie de défense solides, mais reste dépendante de partenaires pour le renseignement et certains composants critiques. Il faut substituer à la logique comptable une stratégie d'indépendance de long terme. La loi de programmation militaire engage cette remontée en puissance, qui doit être poursuivie et sanctuarisée.

La France possède une industrie de défense de premier plan et une école militaire parmi les meilleures au monde. **Il faut désormais changer d'échelle : la sécurité de l'Europe doit se penser au niveau européen, et la France a la légitimité pour en être le moteur.**

L'échec de l'avion de combat européen SCAF illustre concrètement cette difficulté. L'objectif est de porter une autonomie stratégique européenne crédible, adossée à notre base industrielle et à notre dissuasion.

Sur notre territoire, l'opération « Devenir citoyen », menée avec le « passeport du civisme », vise à valoriser les valeurs patriotiques et républicaines afin de reconnecter la jeunesse aux enjeux de défense. Le dispositif aborde défense du territoire, sécurité européenne, esprit de défense et engagement citoyen. Simple à mettre en œuvre et transposable, il peut renforcer l'adhésion de la population et le lien entre la Nation, sa jeunesse et son armée.



2

Thierry TROESCH
Président de STIndustrie et chef de file de France Industrie en Bretagne

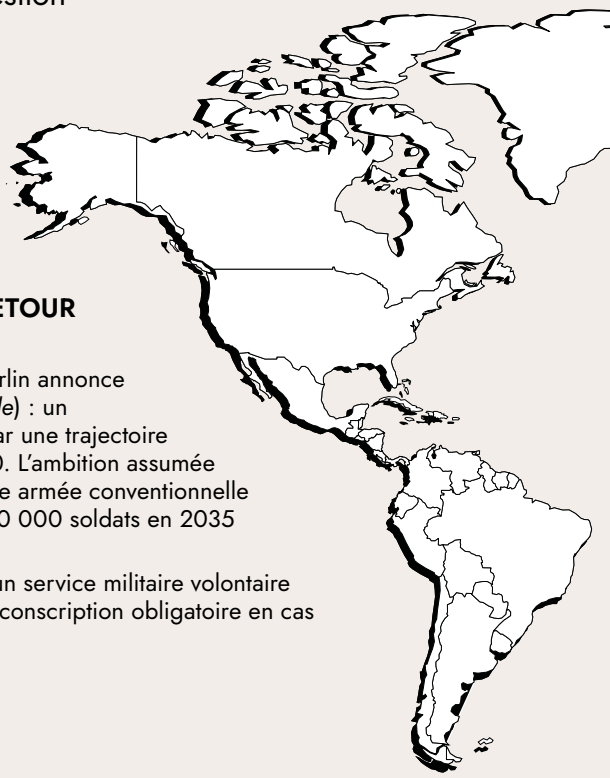
La Bretagne accueille une base industrielle et technologique de défense (BITD) de plus de 400 entreprises. Pourtant, les dispositifs régionaux restent peu lisibles et souffrent d'un déficit d'esprit collaboratif. Il faut mieux coordonner l'action publique autour de la BITD et généraliser des contrats de trois à cinq ans avec les grands donneurs d'ordre, pour permettre aux PMI et ETI d'investir.

La Bretagne dispose de trois atouts : une tradition militaire, de Brest à Rennes et Lannion avec la cyberdéfense ; de grands donneurs d'ordre comme Thales, Safran ou Naval Group ; et le cluster aéronautique-défense Bretagne Aérospace and Defense (BASD), fédérant une centaine d'entreprises. L'opportunité est de capitaliser sur ces forces pour renforcer le poids de la Bretagne dans les filières aéronautique, spatiale et de défense.

La bonne pratique est la refondation du cluster BASD, affilié au GIFAS. Redynamisé depuis octobre 2024, il est passé d'une vingtaine d'adhérents à plus d'une centaine, avec deux événements par mois et une orientation vers le business. **La leçon est de rationaliser les dispositifs initialement dispersés et de les orienter vers le développement économique.** Cette dynamique pourrait être amplifiée grâce à un soutien financier et logistique accru de la puissance publique régionale.

ET AILLEURS ?

Face au retour des chocs internationaux, une tendance globale au réarmement se dessine. Au niveau européen, le consensus se fait sur la nécessité de dissuader la Russie de poursuivre militairement la reconstitution d'une zone d'influence. Les pays de l'OTAN se sont engagés à consacrer 5 % de leur PIB à la défense continentale. Mais la défense n'est pas seulement un enjeu d'équipements, c'est aussi une question de démographie.



1 Allemagne

UN TOURNANT HISTORIQUE DE RETOUR À LA PUISSANCE MILITAIRE

Trois jours après l'invasion de l'Ukraine, Berlin annonce son « changement d'époque » (*Zeitenwende*) : un programme massif de réarmement porté par une trajectoire budgétaire culminant à 179,9 Md€ en 2030. L'ambition assumée de l'Allemagne est de constituer la première armée conventionnelle d'Europe dès 2029 avec un objectif de 450 000 soldats en 2035 (contre 185 000 aujourd'hui).

Un recensement obligatoire a été lancé et un service militaire volontaire réinstauré en amont de la possibilité d'une conscription obligatoire en cas de besoin.

2 Royaume-Uni

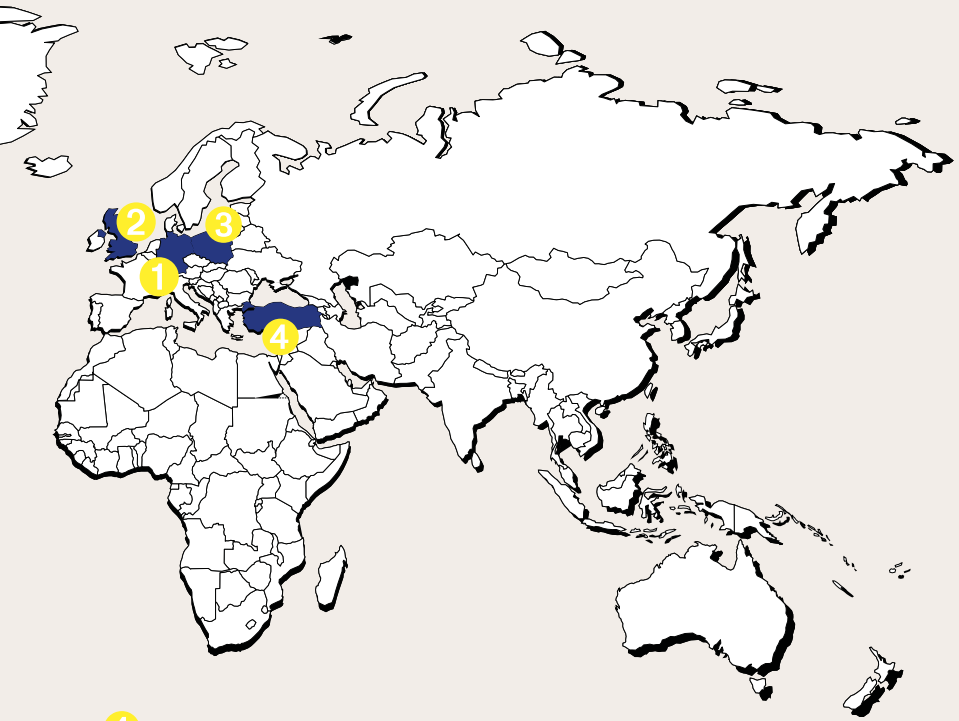
LE GRAND ÉCART ATLANTIQUE

S'inscrivant résolument dans l'OTAN (*'NATO first'*) le Royaume-Uni cherche également à resserrer ses liens avec les pays européens. Motivé par une perception aigüe de la menace russe, la doctrine britannique priorise la modernisation de ses forces armées (dissuasion nucléaire, *'New Hybrid Navy'*), le renforcement de son industrie de défense et de ses capacités technologiques (communications, cyber). Cet effort de modernisation se heurte toutefois à d'importantes limitations budgétaires interrogeant la crédibilité de ses capacités.

3 **Pologne**

UN EFFORT MASSIF FACE À L'EST

La Pologne se prépare ouvertement à un risque d'agression russe. Pays de l'OTAN consacrant la plus grande part de son PIB à la défense (4 % en 2024 et 5 % dès 2026), elle achète massivement des équipements américains et sud-coréens et prévoit de doubler ses effectifs militaires à 300 000 hommes d'ici 2030.



4 **Turquie**

15 ANS D'EFFORTS SOUTENUS

Deuxième armée de l'OTAN (355 000 actifs), la Turquie investit depuis 15 ans stratégiquement dans son industrie de défense, autonome et exportatrice (drones, navires, petits équipements). Alors que les pays européens réduisaient leurs efforts de défense, Ankara a choisi de faire de sa défense et de son industrie un instrument d'influence, crédibilisant une stature de puissance internationale.

LE CHAMP DE CONTRAINTES

UNE FENÊTRE DE PRÉPARATION LIMITÉE

L'accumulation de plusieurs facteurs permet de savoir qu'il y aura de forts risques de crises à l'horizon 2029-2030 : régénération de l'appareil militaire russe, échéance symbolique de la revendication chinoise sur Taïwan, fin du mandat présidentiel américain entraînant un flottement majeur pour les États-Unis. Ces échéances sont autant de risques de basculement dans un conflit.

DES FINANCES PUBLIQUES DÉGRADÉES

Le besoin de réarmement accéléré coïncide avec une crise des finances publiques limitant nos marges d'action. Nous peinons à exécuter la loi de programmation militaire de 2024-2030, réalisée au prix de reports de charges et de restes à payer auprès des industriels de la défense. La charge de la dette devrait atteindre les 100 milliards d'euros avant 2030, dépassant de 30 % le budget de la défense prévu à cette date dans la loi de programmation militaire (76,3 milliards).

Par ailleurs, la capacité de la France à emprunter sur les marchés financiers se dégrade rapidement, en particulier comparé à notre voisin allemand.

3 536 Md€

Montant de la dette française au premier trimestre 2026

(117 % du PIB)

UNE BASE INDUSTRIELLE DE DÉFENSE CALIBRÉE POUR LE TEMPS DE PAIX

La base industrielle et technique de défense, qui compte 4 500 PME/ETI et 220 000 emplois, présente des fragilités structurelles : dépendance aux matières premières critiques importées de l'étranger, faibles volumes des commandes publiques, adaptabilité des capacités de production en cas de besoins massifs et urgents.

Le faible niveau de nos stocks stratégiques ne permet pas d'envisager un conflit armé dans la durée sans soutien allié massif.

Les évolutions technologiques extrêmement rapides vues sur les champs de bataille (drone, technologies duales civiles et militaires, privation de communications, décision par l'IA etc.) laissent la France démunie face à ses rivaux. La dépendance aux systèmes de communications américains conditionne notre action à l'accord de Washington en cas de conflit de haute intensité.

10 ANS

pour former un officier apte à commander une compagnie de 150 hommes

LES IDÉES REÇUES DU DÉBAT

“ LA DISSUASION NUCLÉAIRE NOUS PROTÈGE DE TOUT

FAUX

La dissuasion nucléaire n’empêche pas les conflits de haute intensité et ne peut rien contre les attaques hybrides (sabotage, cyberattaques, chantage économique, instrumentalisation migratoire, désinformation). Des États dotés (États-Unis, Israël, Russie…) ont pu être frappés sur leur sol, sans que la dissuasion ne les mette à l’abri de tels coups. Pour être crédible dans le nouvel environnement mondial, la dissuasion doit être couplée à des capacités conventionnelles, en particulier des capacités de renseignement, de boucliers anti-missiles, de frappes longue portée, de stocks importants de munitions et de drones.

“ ÊTRE DANS L’OTAN NOUS PROTÈGE AUTOMATIQUEMENT

FAUX

L’article 5 du traité de l’Atlantique Nord ne garantit pas une réponse militaire automatique : chaque allié reste libre des actions qu’il « jugera nécessaires », de l’envoi de troupes à une simple déclaration diplomatique. De plus, l’OTAN n’est pas une armée autonome mais une alliance dont les capacités reposent majoritairement sur les États-Unis. Sans les moyens de coordination et de frappes américains, les Européens peineraient à mener une opération d’envergure. Si elle est la meilleure alliance occidentale stratégiquement parlant, l’angle militaire terrestre reste faible.

“ EN CAS DE CONFLIT, L’INDUSTRIE PEUT MONTER EN PUISSANCE RAPIDEMENT

À NUANCER

Les cycles d’innovation et de développement dans la défense sont par nature des cycles lents (supérieurs à 10 ans). Les cadences de production et la formation des personnels compétents répondent aujourd’hui à des logiques de marché et non de guerre. L’appareil industriel français, qui repose sur des standards très sophistiqués, n’est pas calibré pour le volume et le bas coût. Toute montée en puissance doit s’anticiper par un effort de planification, de stockage des matériaux et composants nécessaires et d’adaptation des contraintes de production. Néanmoins, la France peut s’appuyer sur une industrie civile capable de convertir une partie de ses ateliers pour des usages militaires en période de crise. Son industrie militaire, même réduite, reste extrêmement compétente et saurait s’adapter rapidement à un cadencement de production rapide.

“ LA TECHNOLOGIE COMPENSERA LE MANQUE D’EFFECTIFS ET DE MOYENS

À NUANCER

L’idée que des armées réduites mais technologiquement avancées l’emporteraient sur des armées nombreuses moins équipées est trompeuse. Les conflits en Ukraine et en Iran rappellent que la guerre se fait aussi du faible au fort, que la technologie peut être neutralisée par le nombre, les stocks et les positions stratégiques. La technologie ne remplace pas la masse ni la force morale des combattants et la résilience des populations civiles. Elle est par ailleurs rapidement évolutive et peut de plus en plus facilement être contournée comme on l’a vu, des missiles très coûteux étant consommés pour détruire des drones bon marché, épuisant rapidement les ressources.

LES REPÈRES DE MONTAIGNE

PARTIE 2



DANS LE DÉBAT

L'IMPÉRATIF D'UNE STRATÉGIE POLITIQUE

L'ADAPTATION DE L'APPAREIL DE DÉFENSE À LA NOUVELLE ÈRE

Le principe même de la défense est de s'adapter à l'état des menaces. Ces dernières décennies, notre défense s'est ainsi adaptée aux « dividendes de la paix », diminuant ses effectifs, ses équipements et ses stocks, agissant sur des théâtres lointains dans une logique de lutte contre-insurrectionnelle (terrorisme, coups d'Etats, prédation de ressources) et réduisant l'esprit de défense national à des commémorations historiques.

Mais les conflits de ces dernières années (Ukraine, Gaza, Liban, Ormuz, Iran, Yémen ...) ont profondément remis en cause le modèle militaire et la doctrine sécuritaire des nations européennes et fait entrer la défense dans une troisième révolution, celle de la robotisation, après celles de la mécanisation et de la précision.

- **Le champ de bataille a été rendu transparent** par le renseignement spatial, l'omniprésence des capteurs et l'hyperconnectivité des personnes ; saturé de drones qui observent, scrutent, identifient et frappent sans relâche, il appelle des nouvelles approches de dissimulation, dispersion, leurrage physique, cyber défenses et cyber attaques en mer, sur terre et dans les airs.

- **La robotisation** entraîne une autonomisation des combats et la dissémination des capacités de ciblage jusqu'au plus petit vecteur.

- **La prééminence de la frappe de moyenne et longue portées et les stratégies de consommation massive de feux (artillerie, missiles et drones) épuisent les stocks adverses pour engager leur économie** ; des équipements industriels civils à bas coût facilement transformables neutralisent des équipements militaires très onéreux et longs à produire ; les infrastructures civiles à terre (usines, data centers, centres logistiques) et en mer (câbles et plateformes) deviennent des cibles accessibles.

- **La lutte anti drones, la défense sol-air (détection radar basse altitude, brouillage électromagnétique, armes à énergie dirigée...) et la maîtrise des communications satellitaires deviennent prioritaires**, réorganisent et dilatent les zones de combat, faisant de l'arrière une zone de vulnérabilité en tant que telle.

- **L'IA de combat impacte la vitesse de décision, l'optimisation des frappes et des parades et le volet cyber militaire**, conférant un atout critique à ceux qui la développent.

- **La guerre s'invite dans les quotidiens de tiers même lointains**, que ce soit par la vulnérabilité accrue des approvisionnements et des flux commerciaux ou les tentatives de déstabilisations politiques intérieures via les attaques cyber et la désinformation, ou encore par l'implication d'acteurs non étatiques disposant de moyens propres (Starlink par exemple), brouillant ainsi les seuils traditionnels d'escalade et d'engagement militaires.

Depuis 2017, un rattrapage budgétaire a été engagé en France, financé principalement par de la dette. Ce rattrapage apparaît insuffisant et surtout tardif face à l'accélération des menaces et à la multiplication de leurs formats. Les Européens ont plus de 10 ans de retard par rapport aux efforts de guerre de la Russie et de la Chine.

L'outil de défense nationale qu'il nous faut désormais façonner doit pouvoir traiter les différentes natures de menace, leurs différents degrés de gravité et adapter en conséquence les moyens à mobiliser. Il doit être dissuasif et crédible, traiter tant la déstabilisation hybride que la haute intensité si besoin, déployer des forces à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire et être un instrument au cœur de notre souveraineté tout en honorant nos alliances stratégiques.

TOUR D'HORIZON DES **IDÉES QUI ANIMENT LE DÉBAT PUBLIC**

DANS LE DÉBAT

IDÉE DU DÉBAT N°1

LA PRIORITÉ COLLECTIVE

Quel parti pris ?

LE RATIONNEL : DEVANT LES VOLONTÉS HÉGÉMONIQUES DES NOUVEAUX EMPIRES, LA FRANCE N'A PLUS LES MOYENS DE SE DÉFENDRE SEULE.

Le poids de sa dette, le choix d'une protection sociale prioritaire dans les dépenses publiques ne lui permettent pas de consacrer le budget nécessaire à sa crédibilité militaire dans la durée, dans un contexte de nouvelle course aux armements. Par ailleurs, elle conçoit sa trajectoire nationale dans une unité européenne qui doit désormais s'incarner militairement. Les conflits de ces dernières années, en particulier la guerre russo-ukrainienne, l'ont convaincue de l'indispensable intégration de la défense européenne.

L'Europe s'impose donc comme le nouveau cadre de l'action militaire française, dans une perspective d'autonomie stratégique qui lui permet de traiter la versatilité de l'engagement américain. La possession d'outils permettant d'agréger les partenaires dans les domaines terrestres, maritimes et aériens est alors essentielle.

Une telle approche de mutualisation européenne apparaît soutenable budgétairement dans le contexte actuel des finances publiques (déficit à 5,1 %, dette à 115,6 % en 2025). Elle s'entend en particulier dans la comparaison avec l'Allemagne qui consacre déjà 108,2 Md€/an à sa défense et avec la Pologne qui vise 5 % de son PIB dès 2026.

À LA DÉFENSE DE L'EUROPE



LA DISSUASION NUCLÉAIRE AVANCÉE COMME CONTRIBUTION FRANÇAISE À LA DÉFENSE EUROPÉENNE

Le principe de « dissuasion nucléaire avancée », annoncé par E. Macron en mars 2026 entend créer de nouveaux dilemmes stratégiques aux adversaires de l'Europe, en formulant une association entre notre dissuasion et les territoires de partenaires européens, rompant ainsi avec la seule sanctuarisation du territoire français. Cette contribution non conventionnelle l'exonère d'une mise à niveau coûteuse sur le plan conventionnel dont la responsabilité est portée prioritairement par l'Allemagne.

POURSUIVRE LE PROGRAMME

ENGAGÉ SUR LA FORCE DE FRAPPE NUCLÉAIRE

1. Modernisation du standard Rafale F5 et du missile ASN4G (Air-Sol Nucléaire 4e Génération) hypersonique, manœuvrant, invulnérable aux systèmes ABM actuels, nécessaire à renforcer durablement la crédibilité de la dissuasion ;

2. Modernisation de la composante océanique (programme SNLE 3e Génération et missile M51.4) ;

3. Stationnement d'avions français sur des bases alliées européennes ;

4. Participation des alliés signataires aux exercices nucléaires français en renforçant les exercices de type Pégase (objectif : 2 cycles/an).

Ces idées sont celles qui animent le débat public. Vous trouverez la recommandation de Montaigne en partie 3.

ACCÉLÉRER LA CONVERGEANCE DES CAPACITÉS EUROPÉENNES

CONSTITUER UN CORPS D'ARMÉE EUROPÉEN SOUS COMMANDEMENT FRANÇAIS

Aujourd'hui, les points de friction avec les Russes se font essentiellement dans les espaces cyber (attaques quotidiennes), spatial (manœuvres agressives d'objets satellitaires), aérien (incursions) et maritime (flotte fantôme, activités sous-marines...). Demain, une escalade russe traiterait vraisemblablement le théâtre est-européen et appelerait la mobilisation d'une armée conventionnelle. Une telle armée investit essentiellement la capacité d'action aéroterrestre pour emporter une capacité de destruction massive. La structure correspondant aux nouveaux besoins militaires de masse et de létalité est le Corps d'Armée. Il est donc nécessaire de **constituer un corps d'armée composé de 3 à 5 divisions européennes** dont 1 division entièrement française afin de pouvoir engager au minimum 70 000 hommes au combat (dont 30 000 Français).

Ce Corps d'Armée est **commandé par l'État-major français dédié du 1er corps d'armée de Lille.** En charge de la conception et de la conduite des opérations, il intègre des contributions d'armées européennes telles que l'armée belge, roumaine, allemande, etc. afin de pérenniser le format proposé par l'exercice interarmées français ORION, inspiré de la coopération en format OTAN.

INVESTIR DANS LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMANDEMENT INTEROPÉRABLES ENTRE EUROPÉENS

Les Européens souffrent d'une dépendance structurelle aux infrastructures américaines (satellites, architectures réseau, liaisons de données) dont le maintien est conditionné à des décisions qui ne sont pas les siennes.

Accélérer les programmes spatiaux satellitaires européens (renseignement, communication, commandement, coordination des activités en temps réel). Le programme franco-allemand JEWEL (Joint Early Warning European Lookout) doit être porté à 2 satellites et avancé pour 2028 (et non 2030). Pour ce faire, le programme ODIN'S EYE II doit être finalisé à temps (fin 2026 par le consortium franco-allemand OHB).

Sanctuariser les budgets des équipements de communications militaires

Les 10 domaines satellitaires de la LPM doivent impérativement être exécutés et leurs budgets sanctuarisés.

Les cadences de lancement satellitaires doivent être accélérées. La France ne disposera pas d'un réseau LEO souverain de classe gouvernementale avant le lancement des services d'IRIS² (300 satellites en remplacement de OneWeb, les satellites d'Eutelsat d'ancienne génération) en 2030. En 2025, seulement 5 lancements d'Ariane 6 ont été effectués contre environ 150 lancements pour SpaceX et plus de 90 lancements orbitaux chinois sur la même année.

Faire des choix structurants en priorisant certains programmes et en renonçant à d'autres

Sous contrainte budgétaire et dans une logique de complémentarité, faire des arbitrages permettant à la France de posséder certains outils d'agrégation de ses partenaires et répartir les responsabilités capacitaires entre Européens.

RÉORIENTER LA BITD FRANÇAISE DANS LE CADRE D'UNE SPÉCIALISATION EUROPÉENNE

La France accepte que la logique des **prêts de financements européens pilotés par la Commission européenne débouche sur des arbitrages de spécialisation nationale.**

L'instrument SAFE, adopté en mai 2025, met à disposition jusqu'à 150 milliards d'euros de prêts garantis par le budget de l'Union, dans le cadre de l'initiative ReArm Europe mobilisant 800 milliards d'euros. Ces instruments permettent de financer des acquisitions conjointes sur les segments capacitaires prioritaires en amortissant les coûts sur plusieurs nations et en homogénéisant les systèmes d'armes au sein du dispositif de coalition.

La France concentre donc ses moyens sur les segments pour lesquels elle a une réelle supériorité technologique ou capacitaire en Europe : l'aviation et la marine. Pour le capacitaire terrestre, elle accepte de faire des impasses et de se doter des équipements de ses voisins. Ce faisant, la France prône une interdépendance capacitaire européenne, quitte à reconnaître un leadership industriel allemand dans le domaine des équipements de défense.

En conséquence, la France

- ↘ Abandonne le segment « char de combat ».
- ↘ **Soutient la montée en force de champions européens spécialisés.**
- ↘ **Achète massivement** les objets adaptés aux nouveaux champs de batailles : **drones, véhicules terrestres non habités (UGV), soutien logistique.**

En ce qui concerne les drones, elle développe dans le cadre du **projet Pendragon des essaims de drones terrestres et aériens autonomes** interconnectés qu'elle entend inscrire dans les systèmes de communication européens.

La mesure phare de cette stratégie

Constitution du Corps d'Armée européen sous commandement français

30 000 soldats français prêts au combat

+

1 DIVISION FRANÇAISE réservée pour la Défense Opérationnelle du Territoire et la régénération des combattants

Limites :
- Acceptabilité allemande du commandement français,
- Dépendance aux partenaires européens pour des capacités critiques.
- Risque que les engagements alliés ne soient pas tenus (alternances politiques, euroscepticisme).

Ces idées sont celles qui animent le débat public. Vous trouverez la recommandation de Montaigne en partie 3.

Ce qu'on a déjà su mettre en place, en France ou ailleurs

Plusieurs précédents européens montrent que la spécialisation au sein d'une alliance est un modèle qui fonctionne. Les Pays-Bas ont intégré leur 43e brigade mécanisée dans la 1re division blindée allemande dès 1995, renonçant de fait à une capacité blindée autonome pour se spécialiser dans d'autres domaines. Ce modèle néerlando-allemand est aujourd'hui cité en référence par l'OTAN comme exemple de coopération structurelle réussie.

Le précédent français

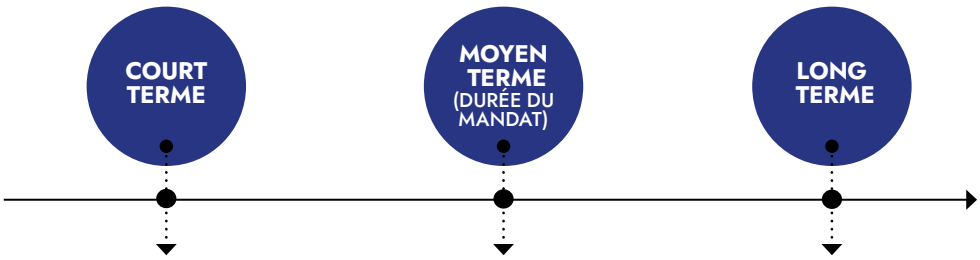
La France a elle-même engagé cette logique. L'armée de Terre développe depuis plusieurs années le concept de corps d'armée multinational avec des partenariats bilatéraux, notamment avec la Belgique (capacité motorisée CaMo, qui aligne les équipements et les doctrines des deux pays). Le Corps de réaction rapide-France (CRR-Fr) à Lille est déjà un état-major de corps d'armée multinational certifié OTAN, capable de commander des divisions de plusieurs nationalités. Ces initiatives préfigurent le modèle proposé, mais à une échelle encore limitée.

Le précédent nordique

Les pays nordiques offrent un autre modèle opérationnel. La coopération NORDEFCO (Nordic Defence Cooperation) entre le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède a permis de mutualiser l'entraînement, les achats d'équipements et la surveillance aérienne, chaque pays se spécialisant selon ses atouts géographiques et capacitaires. L'adhésion récente de la Finlande et de la Suède à l'OTAN a renforcé cette logique en l'intégrant dans le cadre atlantique.

GOUVERNANCE ET FAISABILITÉ

Quelle gouvernance et temporalité ?



- Proposer une initiative européenne sur le corps d'armée européen, sous commandement français.

- Proposer une initiative européenne sur la constitution d'une BITD européenne harmonisée, en proposant des abandons de segments capacitaires français au profit d'une rationalisation de ce que chaque BITD nationale sait faire de mieux et peut développer pour ses alliés en mode complémentaire.

- Exécuter intégralement la trajectoire LPM 2024-2030.

- Compléter la modernisation de la dissuasion nucléaire.

- Développer les partenariats avec des pays volontaires européens dans le cadre de la dissuasion avancée.

- Organiser des exercices du corps d'armée européen sur le modèle des exercices OTAN afin de valider son opérationnalité et adresser un signal stratégique.

Ces idées sont celles qui animent le débat public. Vous trouverez la recommandation de Montaigne en partie 3.

Combien cela coûterait approximativement ?

Neutre

Dans le cadre de la Loi de Programmation Militaire votée

Un coût budgétaire direct limité, porté par l'échelle européenne

Ce choix s'inscrit dans l'enveloppe de la LPM 2024-2030 sans la dépasser (413+36 = 449 Md€). Avec un engagement de 2,5 % du PIB en 2030 et un objectif de 3,5 % du PIB en 2035, l'enjeu n'est pas tant le volume de dépense mais la sanctuarisation de ces dépenses dans un contexte budgétaire contraint et la rigueur de son exécution : chaque euro voté doit être effectivement dépensé selon les priorités définies, sans ponction ni report.

Faisabilité et arbitrages

FAISABILITÉ

Ce choix s'inscrit dans l'enveloppe budgétaire existante et ne nécessite pas de hausse brutale des crédits. Il est politiquement plus facile à porter car il ne remet pas en cause l'équilibre entre dépenses militaires et sociales.

Le 1er corps d'armée est certifié OTAN et les exercices ORION ont construit des interopérabilités concrètes. La doctrine de dissuasion avancée présentée en mars 2026 se veut un levier diplomatique structurant pour nos alliances durables.

Cette approche suppose d'être en capacité des prendre des décisions entres Européens, une réalité pour l'instant peu concluante, en particulier à 27.

ARBITRAGES MAJEURS

Accepter une perte de souveraineté militaire. Accepter de renoncer à la souveraineté industrielle tous azimuts et d'abandonner certaines lignes de production nationales. Concentrer l'effort additionnel sur le terrestre au détriment d'une montée en puissance navale ou aérienne.

Assumer publiquement les impasses capacitaires sur la guerre électronique offensive et le segment blindé, sans disposer des moyens de les combler intégralement dans l'enveloppe budgétaire disponible.

POINTS DE TENSION

Un coup de force de la Russie dans un horizon proche reste une hypothèse qui ne doit pas structurer de manière exclusive l'ensemble de la posture française, le devoir premier de nos armées étant leur capacité d'adaptation et d'innovation face à tout type de menaces.

Dépendance accrue aux partenaires européens pour des capacités critiques. Risque que les engagements allemands et polonais ne soient pas tenus dans la durée (alternances politiques, euroscepticisme).

Pas d'adossement européen sans crédibilité nationale : les partenaires ne se rallieront pas à une France perçue comme insuffisamment engagée.

Ces idées sont celles qui animent le débat public. Vous trouverez la recommandation de Montaigne en partie 3.

DANS LE DÉBAT

IDÉE DU DÉBAT N°2

UNE ARMÉE À TOUS LES

Quel parti pris ?

LE RATIONNEL

La France possède des intérêts globaux qui ne coïncident pas strictement avec les intérêts européens : territoires ultramarins éloignés, deuxième zone économique mondiale. Elle ne tient pas la menace russe comme exclusive même si elle reconnaît sa préséance actuelle dans l'ensemble des menaces probables. Elle ne souhaite pas faire dépendre ses choix capacitaires des aléas politiques de ses voisins et alliés, en particulier des Allemands qui priorisent systématiquement leurs intérêts et ceux des Américains et rarement ceux de l'Europe. La France considère que sa souveraineté exige la reconstitution de ses forces conventionnelles en complément de sa dissuasion nucléaire.

Gagner une guerre suppose d'être capable d'agir sur l'ensemble du spectre de la conflictualité, depuis la compétition jusqu'à l'affrontement, et ce, dans tous les milieux et tous les champs dans lesquels elle se déploie. Si le nucléaire demeure la clef de voûte de la dissuasion française, la sanctuarisation de « l'espace France » qui n'est plus que physique, nécessite d'être doté à la fois de capacités à parer et de capacités à menacer dans tous les domaines (cyber, espace, informationnel…).

Un tel engagement impose à la fois de reconstituer une puissance de feu suffisamment dissuasive et crédible en cas d'affrontement, mais aussi de se doter des technologies évolutives de communication, d'information et de robotisation, et de préparer la nation aux nouveaux risques de guerre. Il appelle un effort budgétaire sans précédent d'au moins 100 Md€ par an dès le début du prochain mandat présidentiel.

FRANÇAISE PRÊTE COMBATS

IDÉE N°2 DU DÉBAT

RÉAFFIRMATION DE LA DISSUASION NUCLÉAIRE STRICTEMENT FRANÇAISE

La crédibilité de notre dissuasion repose sur son adéquation permanente aux stricts intérêts vitaux de la nation. À rebours de l'idée d'une extension de son périmètre qui serait illusoire, la priorité est la pérennisation de son efficacité qui repose sur la modernisation de ses moyens et la sanctuarisation de ses budgets.

CONSOLIDER NOTRE DISSUASION NUCLÉAIRE

- Augmenter le nombre de têtes nucléaires sans déclarer le nombre pour entretenir l'ambiguïté

SANCTUARISER LA MODERNISATION DE NOS MOYENS DE DISSUASION

- Modernisation du standard Rafale F5 et du missile de croisière hypersonique ASN4G.
- Modernisation de la composante océanique (programme SNLE 3e Génération et missile M51.4).
- **Renforcement des exercices Poker et de simulation de tir nucléaire et Pégase de projection stratégique à longue distance.**

IDÉE N°2 DU DÉBAT

CONSTITUTION D'UN CORPS D'ARMÉE FRANÇAIS

Le corps d'armée, tant par la masse qu'il déploie, que par la gradation de ses moyens et des effets qu'il peut produire, constitue **un outil structurant dans le dialogue stratégique avec nos alliés otaniens** et vient compléter la dissuasion nucléaire.

ORGANISER LA MONTÉE EN PUISSANCE DE DEUX DIVISIONS OPÉRATIONNELLES POUR LE CORPS D'ARMÉE

- **Agréger une seconde division lourde à l'actuelle première division française.**

Ces idées sont celles qui animent le débat public. Vous trouverez la recommandation de Montaigne en partie 3.

L'ensemble actuel devra être renforcé en personnels et en moyens : ajouter une dizaine d'unités d'appui et de soutien (artillerie, génie, logistique).

↘ **Être en capacité de projeter un corps d'armée totalement français, soit environ 70 000 soldats prêts au combat** avec les moyens leur permettant de combattre dans la profondeur et d'affronter tout le spectre des armements modernes.

ENGAGER UNE NOUVELLE ORGANISATION DE LA DÉFENSE OPÉRATIONNELLE DU TERRITOIRE

↘ **Redéfinir le schéma de la DOT en réaffirmant la centralité de la Gendarmerie** dans la défense du territoire stricto sensu. Dans un tel cadre, les 140 000 militaires de la Gendarmerie pourront disposer des appuis logistiques et capacitaires de l'armée de terre et les 15 000 gendarmes mobiles venir en renforcement de l'armée de terre en cas de combat dans l'hexagone et les Outre-mer.

IDÉE N°2 DU DÉBAT

RECONSTITUTION DE NOS CAPACITÉS CONVENTIONNELLES

FINANCER NOS GRANDS OBJETS STATUTAIRES

Poser le principe de la permanence d'alerte et de la capacité française à synchroniser les forces aéronavales européennes grâce à 2 groupes aéronavals, afin de protéger nos outre-mer et nos lignes d'approvisionnement. Dans cette logique, il nous faut prolonger au maximum le porte-avion CDG et lancer le porte-avions France Libre avant 2030, avoir 5 frégates supplémentaires, des communications satellitaires autonomes et une IA de défense souveraine.

La mesure phare de cette stratégie

UN CORPS D'ARMÉE FRANÇAIS OPÉRATIONNEL

70 000

soldats français prêts au combat
soit un état major de corps d'armée avec ses éléments organiques.

2 divisions lourdes
+ 1 division légère avec appuis logistiques et génie
+ capacités de feux organiques
+ 1 division DOT (commandement Armée de Terre et mobilisation gendarmerie)

COMBLER LES LACUNES DE LA CRÉDIBILITÉ CONVENTIONNELLE

Engager une logique de masse plutôt que de sur-spécification pour la logistique, les stocks stratégiques et les petits objets :

- Développement massif des **capacités de défense anti aérienne, feux directs, feux indirects, frappes dans la profondeur** ;
- Massification **des programmes de dronisation** : projets Colibri et Larinae accélérés, micro-drones IA à haute densité (pour que chaque unité de combat de première ligne dispose de son propre système de drones organiques et d'opérateurs formés aux champs de bataille saturés de drones) ;
- Sortie du programme européen MALE RPAS et financement du drone MALE Aarok.

FAIRE DE ONEWEB LA RÉFÉRENCE SATELLITAIRE EN MODE DÉGRADÉ DES FORCES FRANÇAISES SI BESOIN

- La France doit tirer les conclusions de cette fragmentation : investir dans la **résilience de ses propres liaisons de commandement** en certifiant que le 1er corps d'armée peut fonctionner sur la base de la constellation OneWeb en mode dégradé, sans dépendre d'architectures américaines ni d'un programme européen encore hypothétique. Dans l'attente de IRIS^2 prévu pour 2030.

SÉCURISER NOS ACCÈS MARITIMES ET AÉRIENS

Renforcer nos partenariats mondiaux afin de sécuriser des accès permettant l'intervention, le soutien et le ravitaillement de nos forces.

- **Pérenniser nos partenariats de confiance** avec Djibouti, l'Inde, les Émirats arabes unis et Singapour.
- **Renforcer l'accès** aux bases maritimes et aériennes de la **Baltique et de l'Atlantique Nord.**
- **Porter une attention particulière aux flux en Méditerrannée** en partenariat avec le Maroc et l'Égypte.

Ces idées sont celles qui animent le débat public. Vous trouverez la recommandation de Montaigne en partie 3.

RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DE LA NATION

DOUBLER LE NOMBRE DE VOLONTAIRES DU SERVICE NATIONAL POUR ATTEINDRE 20 000 HOMMES

Le service national créé en 2026 offre à tous les jeunes entre 18 et 25 ans la possibilité de servir au sein des forces armées pour une durée de 10 mois, dans le cadre d'un contrat court non renouvelable. Ce format permet de renforcer le lien entre les armées et la population et contribue à la diffusion de l'esprit de défense au sein de la jeunesse de notre pays. Actuellement prévu pour un objectif de 10 000 hommes en 2030, sa trajectoire annuelle sera doublée pour atteindre 20 000 à la fin de la LPM.

ACCÉLÉRER LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE DES ARMÉES POUR ATTEINDRE 100 000 HOMMES

En complément du renforcement du service national, la montée en puissance des réserves doit permettre de massifier nos ressources opérationnelles en cas de besoin. La LPM actuelle prévoit d'atteindre un volume de 105 000 hommes en 2035, ce qui semble trop tardif par rapport au scénario central de la Revue Nationale Stratégique de 2025 qui fait état d'une menace concrétisée vers 2030. Il s'agit donc d'accélérer la montée en puissance des réserves opérationnelles, actuellement 51 000, pour atteindre 90 000 réservistes opérationnels et entraînés dès 2028 et 100 000 réservistes en 2030.

Pour cela, lever les contraintes et inciter financièrement.

- Disponibilité : Hausse de l'autorisation d'absence légale de 10 à 30 jours par an (entreprises de +250 salariés).
- Compensation employeurs : **Exonération fiscale intégrale des charges patronales liées à ces absences.**

- **Incentive salariés : Octroi d'une prime de réserve défiscalisée**, alignée sur la solde militaire.

Automatisation du rappel (Réactivité)

- Clause de réactivité à 15 jours : automatique pour tout nouveau contrat signé après 2028.
- Droit de veto : Suppression de l'accord préalable de l'employeur en cas d'activation de l'état d'alerte de sécurité nationale.

Recrutement ciblé par compétences

- Quotas d'entreprises : Les conventions de la Garde nationale avec le privé et le supérieur intègrent désormais des quotas basés sur les métiers en tension (cyber, logistique, maintenance, santé).
- Filières professionnelles : Partenariats obligatoires entre les lycées professionnels (maintenance, réseaux) et les unités de réserve locales pour un recrutement direct sur poste.

MIEUX FORMER LES ÉLUS ET LES CITOYENS AUX ENJEUX DE DÉFENSE

L'idée que la défense nationale relève exclusivement du domaine militaire doit être dépassée : elle concerne chaque citoyen. Nous devons être en capacité d'aligner la stratégie politique, la conduite militaire et le soutien populaire pour faire face en cas de menace.

- Sur le modèle de la session nationale de l'IHEDN, mettre **à la disposition de tous les élus une formation obligatoire sur les sujets de défense.**
- Renforcer des **modules d'enseignement à la défense nationale dans les programmes EMC** et densifier la JDC au-delà d'une simple présentation et d'un simple recensement.

Ces idées sont celles qui animent le débat public. Vous trouverez la recommandation de Montaigne en partie 3.

Ce qu'on a déjà su mettre en place, en France ou ailleurs

Finlande

La Constitution finlandaise oblige chaque citoyen à participer à la défense nationale. La conscription concerne tous les hommes de 18 à 65 ans. Les femmes peuvent s'engager volontairement. Environ 27 000 conscrits sont formés chaque année. Après leur service, les conscrits restent dans la réserve jusqu'à 50 ou 60 ans, avec des périodes d'entraînement obligatoires tout au long de leur vie. Grâce à ce réservoir de réservistes formés en permanence, un pays de 5,6 millions d'habitants est capable de mobiliser 300 000 soldats en cas de guerre.

Suède

La conscription est sélective et mixte. 100 000 jeunes de 18 ans sont convoqués chaque année pour un bilan, mais seulement environ 5 % servent effectivement — les plus motivés et les plus aptes. Le contingent annuel passe de 8 000 conscrits en 2024 à 10 000 visés en 2030. Ces 8 000 conscrits annuels, obligés de participer à des exercices réguliers pendant 8 ans après leur service, créent un vivier de 64 000 anciens conscrits mobilisables rapidement - auxquels s'ajoutent 29 000 volontaires de la Garde nationale, soit une force totale de 120 000 hommes.

Allemagne

Le modèle allemand est hybride — obligation administrative (questionnaire + visite médicale) sans obligation de servir. L'État se constitue un registre complet de la population masculine apte, qu'il peut activer par vote parlementaire sans avoir à repartir de zéro.

GOUVERNANCE ET FAISABILITÉ

Quelle gouvernance et temporalité ?



- Proposer un arbitrage de nos priorités budgétaires pour financer notre effort de défense dans la durée.

- Redéfinir une LPM adaptée aux besoins de nos armées pour les années 2028-2033.

- Compléter la modernisation de notre dissuasion nucléaire.

- Organiser la montée en puissance des unités devant constituer le corps d'armée.

- Reconstitution des capacités conventionnelles.

Ces idées sont celles qui animent le débat public. Vous trouverez la recommandation de Montaigne en partie 3.

Combien cela côuterait approximativement ?

100 Md€

dès 2030 au lieu des 76,3 Md prévus dans la LPM

Le budget militaire augmenterait respectivement 24, 25, 26 et 30 Md€ par an par rapport à la LPM actuelle pour financer l'effort terrestre, les feux et l'effort de réserve.

Le développement des grands objets navals et aériens supplémentaires impacterait essentiellement la période 2031-2040.

Faisabilité et arbitrages

FAISABILITÉ

Faisabilité politique forte: les Français sont très majoritairement (68 %) favorables à une augmentation du budget de la défense, et les armées suscitent une forte adhésion.

Faisabilité financière strictement conditionnée à un arbitrage budgétaire et politiquement sensible.

ARBITRAGES MAJEURS

Maintien d'une capacité de défense pleinement souveraine ou acceptation d'une dépendance à des partenaires (européens ou non) pour mettre en oeuvre nos moyens de défense.

Choix entre priorités données aux politiques sociales ou au financement de notre effort de défense.

POINTS DE TENSION

La priorisation donnée à la préservation de notre souveraineté nationale en matière de défense peut susciter des oppositions chez les partisans d'une fédéralisation de notre défense dans un cadre européen.

Ces idées sont celles qui animent le débat public. Vous trouverez la recommandation de Montaigne en partie 3.

LES REPÈRES DE MONTAIGNE

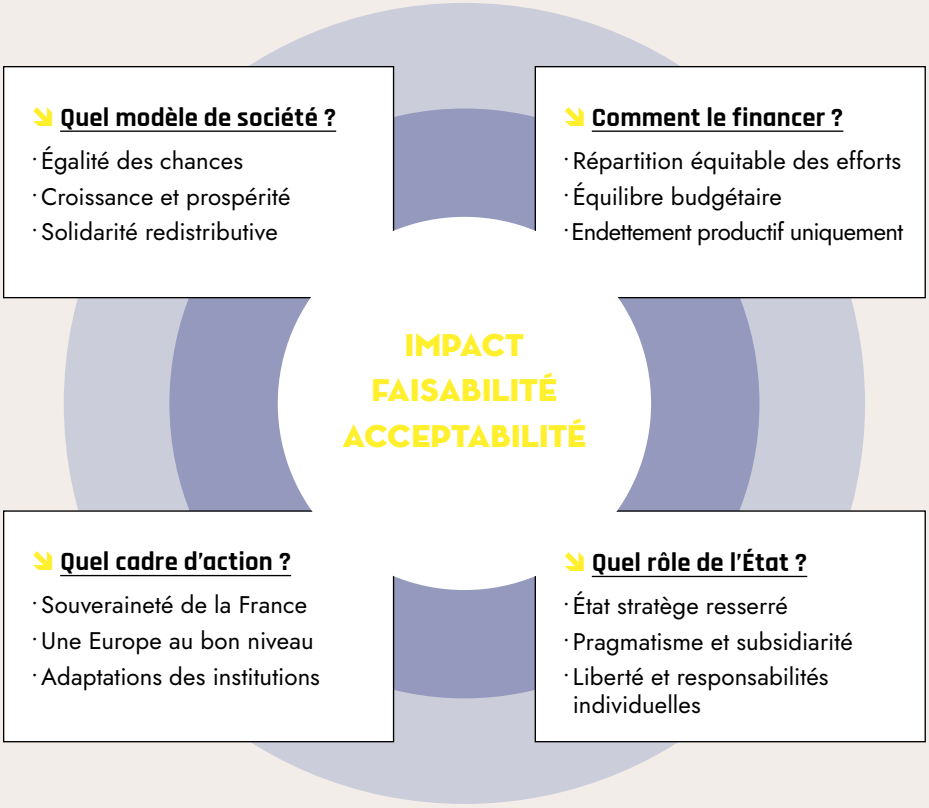
PARTIE 3



LA RECOM-MANDATION DE MONTAIGNE

NOS PRINCIPES D'ARBITRAGES

Pour ses propres recommandations, l'Institut Montaigne a structuré sa grille de réflexion selon les principes suivants :



LA VOIE CHOISIE PAR L'INSTITUT MONTAIGNE

NOTRE RECOMMANDATION

UNE ARMÉE CAPABLE DE SE DÉMULTIPLIER



CE QUI A MOTIVÉ CE CHOIX

Comment nous avons arbitré

Penser la défense de la France, c'est penser les deux dimensions stratégiques de notre pays : une France globale par son territoire présente sous toutes les latitudes et une France insérée dans l'Europe. Il nous faut réussir l'expression d'une puissance suffisante pour que notre souveraineté soit préservée et crédible jusque dans nos Outre-mer mais également pour qu'elle puisse s'exprimer en synergie avec nos alliés dans la défense de nos intérêts continentaux.

Les stratégies 1 et 2 proposent des solutions exclusives dans leurs conceptions qui, par définition, ne sauvegardent pas tous nos intérêts. Les retours d'expérience des conflits récents et en cours montrent l'évolution du champ de bataille : terre, mer, air, espace, cyber, informationnel et industriel, révolutions technologiques et d'usages. Cette hybridation civile et militaire nous contraint à définir de nouveaux principes de défense. **Penser l'affrontement demain, c'est donc reconsidérer nos modes d'engagements : dissuasion, fulgurance de la riposte, domination du champ de bataille.**

Notre politique de défense doit être construite autour de ce que nous sommes – une puissance moyenne ne pouvant espérer rivaliser avec les puissances hégémoniques alliant volume, budgets et moyens technologiques supérieurs. Une logique de souverainetés croisées au sein de l'Europe proposant des logiques industrielles complémentaires au service de besoins mutualisés pourrait traiter nos déficits capacitaires dans un contexte budgétaire et temporel contraint. Mais l'Europe actuelle et les désalignements politiques et opérationnels persistants rendent une telle convergence difficile quand elle est souhaitée.

La crédibilité de la France passe par la réaffirmation souveraine d'une doctrine de dissuasion du faible au fort et d'une armée opérationnelle. Il s'agit de **se réapproprier une doctrine de suffisance stratégique**, s'adaptant à la pluralité des menaces et sachant aller de la dissuasion, grâce à l'arme nucléaire, à la contre-insurrection, en passant par le conflit de haute intensité. Si la force militaire reposait hier essentiellement sur la masse humaine et industrielle, elle réside aujourd'hui, tout autant si ce n'est plus, dans la technologie qui égalise une partie des moyens et dans la résilience de la nation.

Cette stricte suffisance appelle un nouveau modèle : **un cœur de défense souverain capable de se démultiplier très rapidement en cas de crise. Il ne s'agit donc pas d'avoir de tout, tout le temps, mais d'être en capacité de se doter de tout très vite en cas de besoin, y compris avec l'aide de nos partenaires** pour les ressources manquantes. Dans cette logique, l'adhésion à l'OTAN est maintenue et notre positionnement singulier au sein de l'Alliance réaffirmé. La France doit ainsi pouvoir articuler le *« Fight tomorrow »* (innovation, investissements, stocks) cher à l'approche capacitaire de l'OTAN et le *« Fight tonight »* (dissuasion, réactivité et compétences) impératif opérationnel d'une souveraineté manifeste.

AXE 1

RÉAFFIRMER LE SOCLE DE LA DISSUASION NUCLÉAIRE

Réaffirmer la sanctuarisation du territoire

La dissuasion française est notre assurance existentielle. Elle sert avant tout à sanctuariser l'ensemble du territoire français et nos intérêts vitaux. Le principe d'ambiguïté, élément constitutif de l'efficacité de notre dissuasion, est réaffirmé. La nature indétectable de la composante océanique (dilution des sous-marins lanceurs d'engins) y contribue directement. La composante aérienne vient compléter le dispositif de signalement stratégique.

Exécuter le plan actuel de modernisation de nos capacités nucléaires

· Augmenter le nombre de têtes nucléaires sans déclarer le nombre pour entretenir l'ambiguïté ;

· Modernisation du standard Rafale F5 et du missile de croisière hypersonique ASN4G ;

· Modernisation de la composante océanique (programme SNLE 3e Génération et missile M51.4).

Développer une force de protection de nos moyens nucléaires qui soit dédiée et ne vienne pas ponctionner les forces projetables.

AXE 2

RESTAURER LA CRÉDIBILITÉ CONVENTIONNELLE

La France a fait le choix de ne pas disposer de nucléaire tactique. Ce choix impose de pouvoir maintenir à distance les menaces, de dissuader les ennemis d'engager le combat et de les frapper à distance sans le feu nucléaire.

Dans le cadre d'un engagement armé de haute intensité (mais néanmoins en dessous du seuil nucléaire et en dessous du spectre d'une guerre majeure) destiné à tester notre détermination, en particulier face à la menace russe identifiée à court terme, les armées françaises doivent être prêtes à démontrer leur volonté, leur capacité et leur endurance. **Les outils de la puissance sont ceux qui permettent d'agréger les ressources : le Corps d'Armée pour l'armée de terre, le Groupe Aéro-Naval pour la marine, la Force Aérienne de Projection pour l'aviation, que viennent compléter des capacités de commandement et de ravitaillement.** L'OTAN jauge la crédibilité de ses alliés à ces outils agrégateurs car ils offrent à la France un large éventail d'options stratégiques et tactiques, seul ou avec ses partenaires.

En outre, la robotisation du champ de bataille et la nécessité de porter la capacité de frappe de précision au niveau le plus bas appellent désormais **la création d'unités de combat robotisées et de plateformes autonomes de conduite, dans toutes les armées**, transformant les doctrines d'emploi des forces et les doctrines industrielles sous-jacentes.

Se doter d'un Corps d'Armée souverain de nouvelle génération

Le Corps d'Armée est l'outil de dimensionnement le mieux adapté à la menace la plus

DE SE DÉMULTIPLIER

dangereuse - mais pas nécessairement la plus probable. Il est l'instrument le plus exigeant et donc **l'élément central de la crédibilité de l'armée de terre aux yeux des alliés.** Il permet à la fois de durer en cas d'attaque (régénération des forces) et de prendre l'initiative sur le terrain. Il est la mesure structurante du dialogue stratégique.

· Renforcer et **compléter l'État-major du 1er Corps d'Armée de Lille** en le dotant de ses capacités propres en renseignement, en cyber et en aide à la décision (capacités différenciantes) et en frappes dans la profondeur le plus rapidement possible (2028).

· **Doter le Corps d'Armée de 2 divisions pleinement opérationnelles (intégrant des brigades classiques et des brigades robotisées)** ainsi que des éléments organiques de corps d'armée (EOCA) et des interfaces numériques adaptées ; déléguer à des plateformes autonomes (robotisation) l'exécution des missions les plus dangereuses au contact ou dans la profondeur afin, notamment, d'économiser les hommes.

· Maintenir le concept de **France nation-cadre**, permettant à des pays alliés de s'insérer et de participer au dispositif français en cas de besoin.

· La structuration de cette force représenterait 50 à 60 000 hommes.

Combler les besoins en capacités terrestres actuelles

· Maintenir une **capacité de projection expéditionnaire** de type Force d'Action Rapide distincte du Corps d'Armée.

· Compléter les forces d'action terrestre actuelles par 10 000 hommes en appui et soutien (logistique, artillerie, génie), première phase des EOCA d'une armée pleinement autonome.

· Développer les capacités de plateformes autonomes de l'armée de terre compatibles interarmes.

Préparer notre capacité de démultiplication en cas de conflit de haute intensité

· **Doubler les budgets d'entraînement** des forces armées (de 1,6 Md€ actuellement à 3 Md€).

· Identifier les équipements et objets pouvant être achetés sur étagère et ce qui doit être impérativement développé par nos soins et limiter les programmes à ces derniers.

· Flécher au sein de la LPM un **budget d'achat de petits équipements laissé à la discrétion des militaires** sur le terrain pour plus de réactivité et de praticité (niveau suffisant des équipements, arbitrage coût/perte, etc.) ; multiplier par dix le plafond des autorisations actuelles.

· Anticiper le besoin de faire monter en puissance les industriels (de la défense comme civils, y compris dans le domaine sanitaire et NRBC) par la **préparation d'un cadre législatif et réglementaire de production des armements simplifié** (régime d'exception) dont le déclenchement serait à la main du président de la République en cas de besoin. Il ne s'agit pas tant d'avoir des stocks de produits dont l'obsolescence technique serait rapide mais de savoir fabriquer rapidement ce qui est nécessaire.

· Construire une chaîne d'approvisionnement résiliente en matériaux et composants, au profit de notre base industrielle de défense, y compris dans le domaine sanitaire et NRBC, **par une politique de stocks et des partenariats ciblés.**

Faire évoluer nos capacités navales et aériennes

· Adapter **la doctrine de format et d'usage de notre marine** et **de notre aviation**, en fontion des nouveaux cycles industriels et technologiques et des risques de la haute intensité. Y intégrer les équipements autonomes, les usages duaux (civils et militaires) ;

· **Si cela est possible techniquement, prolonger le PA CDG et arbitrer le**

calendrier du PA France Libre. Interroger les modalités d'un retour à la permanence d'un groupe aéronaval.

· **Développer des porte-drones et se doter d'une flottille de drones navals** ainsi que les plateformes de conduite humaines et autonomes.

· Renforcer la flotte de **surface de combat de 3 frégates et 3 patrouilleurs** afin de combiner agilité d'intervention et défense du territoire (en particulier dans nos Outre-Mer), accélérer la dronisation des cotes françaises.

· Renforcer la flotte de **SNA de 2 unités** (résilience, renseignement, guerre des câbles sous-marins, dissuasion d'attaque et neutralisation...).

- Proposer un nouvel équilibre entre avions de chasse, bombardiers et drones de combat pour apporter profondeur et résilience.

Compléter les briques capacitaires essentielles

· **Massifier nos capacités de frappes multi-domaines et multi-couches** (feux directs, indirects, feux longue portée, capacités anti-aériennes).

· Se doter d'une **capacité d'approvisionnement de drones (en volume et en portée) et des objets** nécessaires au champ de bataille augmenté.

Renforcer la défense de nos Outre-Mer

Nos Outre-Mer sont les territoires les plus exposés aux actions hybrides de nos adversaires et sont insuffisamment protégés. Il convient de ne pas les traiter comme des simples plateformes de projection de puissance mais bien pour ce qu'ils sont : une partie de la France.

· Développer une véritable **stratégie de défense de nos espaces ultramarins** :

· Positionner **2 500 gendarmes additionnels en Outre-Mer** et adapter le plan de casernement en conséquence.

· **Prépositionner des troupes** sur place de manière permanente.

· Doter nos territoires ultramarins d'**infrastructures portuaires civilo-militaires** et organiser des bases de ravitaillement accessibles aux alliés.

· Faire de la Nouvelle-Calédonie, par sa situation géographique stratégique, un centre névralgique d'observation française des manoeuvres dans l'Indo-Pacifique. La **doter de capacités de protection, d'observation et d'écoutes** nouvelle génération.

Créer un directoire des grands États européens souhaitant coopérer à la défense de l'Europe

· Mettre en place une diplomatie partenariale de défense européenne, afin d'amorcer une réflexion de long terme sur l'avenir de la défense occidentale et favoriser la coopération entre armées européennes dans une ambition de synchronisations et de complémentarités capacitaires.

AXE 3

POSSÉDER UN SYSTÈME C2 SOUVERAIN

La technologie seule ne fait pas gagner la guerre mais sans technologie, nul ne la gagne et on peut la perdre avant même de l'avoir engagée. Les moyens de commandement et de conduite (C2 pour Command and Control) permettent de planifier, coordonner, évaluer et gérer la conduite des opérations et des ressources. Ils sont au centre de la décision militaire. Un système C2 doit être capable d'intégrer tous les effets multi-domaines dans un champ de bataille désormais très transparent et exposé. Il traite ainsi de guerre électronique, de cyberdéfense, de structuration de la communication interarmes, de l'observation depuis l'espace (renseignement, détection et signaux d'alerte

DE SE DÉMULTIPLIER

avancés, guidage de missiles), de la robotique de combat. Il intègre l'IA et le calcul quantique dans la prise de décision et le déploiement des équipements.

Développer un système de commandement et de contrôle (C2) souverain
Pour avoir une capacité d'appréciation autonome de situation sans dépendre des informations fournies par nos alliés et pouvoir décider et agir, la France doit avoir des moyens propres.

· **Accélérer le développement d'une IA de défense française pour numériser le champ de bataille et aider à la décision** (en remplacement du Maven américain) avant 2030. Veiller au développement des capacités d'intégration multi-domaines (MDO) permettant de combiner les effets terrestres, aériens, maritimes, spatiaux, cyber et informationnel dans le cadre de l'engagement du Corps d'armée et des brigades robotisées ;

· Déployer rapidement le programme NEXUS afin de créer des **liaisons satellitaires résilientes** autour de la constellation européenne **OneWeb et permettant une action de commandement même en mode dégradé** (dans l'attente de la constellation IRIS² prévue pour 2030). Ce programme est complété par le lancement de satellites de patrouille protecteurs permettant de dissuader les actes hostiles en orbite (programme Toutatis) ;

· **Consolider le programme spatial franco-allemand** JEWEL (Joint Early Warning European Lookout) destiné à l'Europe, et avancer le lancement des 2 satellites en 2028 (et non 2030) en sécurisant le programme ODIN'S EYE II ;

· Mobiliser l'UE sur le **financement des moyens de capacités de ripostes de haut de spectre** (système d'alerte avancée, trajectographie, radars) ;

· Adapter les systèmes de commandement et de contrôle du Corps d'Armée : **repenser la distribution des postes de commandement** afin de les rendre moins vulnérables (articulation métropole/théâtres d'opérations, transmission de données via des réseaux hybrides résilients) ;

· Développer une **capacité de renseignement maritime autonome** et développer nos capacités de surveillance sous-marine en particulier en développant l'usage des capteurs quantiques.

Développer nos technologies IA, quantique et cyber dans une logique de défense

· **Consolider les compétences ressource IA, quantique et cyber des armées** en renforçant les moyens de l'AMIAD (agence ministérielle de l'IA de défense) et en doubler le nombre pour atteindre environ **1 500 personnes**.

· Augmenter et étendre le modèle de **formation ingénieur civil/militaire** actuels (statut IETA) aux filières IA, cyber et quantique dans des écoles hors DGA – création d'un statut « contrat d'engagement tech défense » plus ouvert sur le modèle des bourses-rang des armées étrangères.

AXE 4

AMPLIFIER L'ESPRIT DE DÉFENSE

Le service national voté lors de l'actualisation de la LPM recouvre des contrats courts pour des volontaires et ne répond ni aux impératifs de professionnalisation de nos forces armées, ni à l'objectif de cohésion nationale recherché. Il convient donc d'y mettre fin et de réaffecter ce budget de 2,3 milliards d'euros par an aux priorités identifiées. Par ailleurs, la robotisation et la baisse démographique obligent à reconsidérer le nombre et la formation des réservistes, en capitalisant davantage sur l'expérience des militaires partis en retraite et des ingénieurs civils.

Notre résilience exige de développer la réserve opérationnelle qui permet de densifier rapidement nos forces armées en cas de crise majeure sans avoir recours à une mobilisation générale. Cette force a vocation à répondre en premier au besoin de Défense Opérationnelle du Territoire (DOT).

SUPPRIMER LE SERVICE NATIONAL ACTUEL

Le service national instauré par la loi d'actualisation de la LPM de juillet 2026 est jugé trop cher et trop limité pour sa finalité (il ne traite que de 10 000 personnes non projetables sur les terrains d'opération). Or, dans le modèle d'armée professionnelle, un militaire est un engagé volontaire, sous contrat, renouvelable et projetable. Le service national proposé crée une catégorie d'engagés moins opérationnels et moins employables. Afin de renforcer l'esprit de défense dans la population et la résilience de la nation, une massification des réserves paraît plus pertinente.

RECONSIDÉRER LA STRUCTURATION DE NOS RÉSERVES POUR S'ADAPTER ↘ RAPIDEMENT AUX BESOINS

Adapter les besoins de réserves : celles-ci doivent venir soutenir les capacités de démultiplication que les nouvelles technologies procurent aux soldats d'active ; elles doivent aussi se penser en synergie avec la remobilisation des anciens militaires rendue possible par la technologie. Le rôle des réserves dans la résilience et la force morale de la nation doit être valorisé.

· Viser **la formation de 50 000 réservistes supplémentaires** compétents, entraînés et mobilisables instantanément en cas d'occurrence des combats.

· Pérenniser **l'augmentation des réserves de la marine nationale** de 6 500 à **18 000 hommes.**

· Intégrer des réservistes civils compétents dans les domaines technologiques afin de venir en appui des unités militaires.

↘ **Créer des centres d'entraînement territoriaux au niveau départemental**, en s'appuyant sur les conventions que la Garde nationale signe déjà avec les collectivités.

↘ **Mettre en place une réserve de proximité** à l'échelle de bataillons locaux, constituée de volontaires âgés de 40 à 60 ans, connaissant parfaitement le terrain (ses atouts et ses vulnérabilités) et pouvant rapidement être mobilisés sous les ordres du général commandant la zone de défense et de sécurité en cas de crise.

RENFORCER LA DOT AUTOUR DE LA GENDARMERIE SOUS COMMANDEMENT DU CEMA ET DOUBLER SES RÉSERVES

↘ **Confier « la résilience de l'arrière » à la Gendarmerie nationale**. Elle est axée sur la détection précoce des signaux faibles (renseignement, menaces hybrides, sabotages), le contrôle des espaces et la sûreté des infrastructures névralgiques (centrales nucléaires, ports, dépôts d'armement), ainsi que la protection des flux logistiques vers les théâtres d'engagement. En cas de projection massive des autres armées vers les zones de combat, elle assure la sécurité du quotidien et garantit la résilience de l'arrière.
Porter à 80 000 le nombre de réservistes gendarmerie (contre 44 000 actuellement).

REFONDER LA GOUVERNANCE AUTOUR DE L'EFFORT DE DÉFENSE

↘ **Réformer la Direction Générale de l'Armement**.
L'approche d'économie dirigée de la DGA

DE SE DÉMULTIPLIER

n'est plus adaptée aux réalités de masse et de rapidité des nouvelles logiques de conflit.

· **La dédier aux programmes des grands objets** pour lesquels sa connaissance systémique et prospective et ses capacités technologiques sont indispensables.

· La repositionner sur les enjeux de résilience des chaînes d'approvisionnement et compétences pour garantir les montées en charges industrielles nécessaires le cas échéant.

· Sortir du périmètre de la DGA tout ce qui a trait à l'acquisition des munitions de petits et moyens calibres, drones et systèmes de défense antiaérien à courte portée, et un budget afférent de 2 Md€. En confier l'acquisition à un officier général doté d'un État-major interarmes dédié.

- **Réformer une LPM jugée pas assez manœuvrante** afin d'avoir l'agilité requise pour **répondre à l'évolution en temps réel des conflits.**
- **Inciter les industriels à développer des plateformes d'IA physique**
- **Mobiliser les entreprises** en faveur de journées de défense citoyenne pour leurs collaborateurs (mécénat de compétences).
- **Repenser les carrières des ingénieurs et experts associés à l'industrie de défense** (salaires, plans de rétention, reconnaissance nationale).

MIEUX FORMER LES ÉLUS ET LES CITOYENS AUX ENJEUX DE DÉFENSE

L'idée que la défense nationale relève exclusivement du domaine militaire doit être dépassée : elle concerne chaque citoyen. Nous devons être en capacité d'aligner la stratégie politique, la conduite militaire et le soutien populaire pour faire face en cas de menace.

· Sur le modèle de la session nationale de l'IHEDN, **mettre à la disposition de tous les élus une formation obligatoire sur les sujets de défense.**

· **Renforcer des modules d'enseignement à la défense nationale dans les program-mes EMC** et densifier la JDC au-delà d'une simple présentation et d'un simple recensement.

INCITER L'ÉPARGNE PRIVÉE À FINANCER L'EFFORT DE DÉFENSE

· **Créer un livret Souveraineté** en mettant l'épargne dormante des ménages (assurance-vie, PER) au service du capital nécessaire au développement et à la protection de nos entreprises de défense. L'objectif est de dégager 1 à 2 milliards d'euros par an de capital patient mobilisable dès 2027-2028 en proposant des produits fléchés.

· **Créer de 5 à 7 véhicules d'investissement privés de 1 Md€** chacun permettant de traiter une vingtaine de projets sur 3 à 5 ans pour passer à l'échelle avec l'aide du Fonds Européen d'Investissement (type Jolt, Quadrille…).

· **Accélérer l'agrément réglementaire pour les fonds défense** dans le prolongement du plan de financement de la BITD présenté en mars 2025 par le gouvernement. Réduire le délai de mise sur le marché des véhicules d'investissement de 12 à 2 mois et élargir le dispositif des fonds éligibles.

FEUILLE DE ROUTE

DANS LES 100 PREMIERS JOURS

CLARIFIER ET IMPULSER

Les 100 premiers jours du mandat doivent se concentrer sur les fondamentaux: disposer d'une vision actualisée, globale et cohérente des menaces militaires, concevoir le format d'armée pour y répondre, fixer les priorités de notre effort systémique.

Deux chantiers structurants doivent être initiés sans délai :

· Réaliser un nouveau **Livre Blanc sur la défense** : il formulera une évaluation actualisée de la menace, définira notre posture de défense, construira le format d'armée à réaliser, en intégrant la transformation IA et plateformes autonomes et en reconfigurant les lancements de programmes et d'achats. Une attention particulière sera portée sur sa méthode d'élaboration, afin que tous les acteurs de la défense (ministères, industriels, société civile, ainsi que la représentation nationale) soient pleinement associés et qu'il offre une vision innovante et opérationnelle de nos défis. Ce Livre Blanc sera finalisé avant la fin de la première année du quinquennat.

· Concentrer les efforts sur le **système de commandement et de communication souverain C2, en particulier l'IA de défense** (projet Arcadia ou autre) et la réorganisation des effectifs existants.

· Proposer un plan de robotisation de nos forces armées et une structure dédiée pour l'incarner.

DURANT LE MANDAT

RÉORGANISER

Cinq grands chantiers :

· **L'exécution sans faille des lois de programmation militaire actualisées** et la sanctuarisation des budgets, la défense servant régulièrement de variable d'ajustement.

· **La réorganisation des outils de puissance** : CA, GAN, FAP et la modernisation de la DOT.

· **Le renforcement des réserves opérationnelles des armées.**

· **Le plan de renforcement des Outre-Mer**.

· **Réorganiser la DGA.**

DE SE DÉMULTIPLIER

À PLUS LONG TERME

RÉTABLIR UNE CAPACITÉ D'ANTICIPATION ET DE FINANCEMENT DANS LA DURÉE

Au-delà du mandat présidentiel, l'efficacité de notre défense à l'avenir dépendra de quatre facteurs déterminants :

· **La capacité d'anticipation** : afin de réduire les surprises stratégiques (invasion de l'Ukraine par la Russie, coup d'État au Mali), par le renseignement, la détection et l'analyse des signaux faibles.

· **La capacité d'investissement** : afin d'être en mesure de financer la montée en puissance rapide de nos forces pour mettre en échec l'adversaire. Le rétablissement de nos finances publique conditionne la crédibilité de notre posture militaire et constitue une assurance contre les risques militaires à long terme.

· **La capacité de recherche**, en particulier dans le numérique de défense.

· **Elle devra repenser le format de ses alliances** et l'évolution de la défense européenne.

COÛT ET RESSOURCES

+ 6 à 8 Md€

Par an dès 2028, par rapport à la LPM actuelle

Il ne s'agit pas tant de démultiplier les budgets de la défense ou de rivaliser avec nos alliés non dotés que de changer de modèle pour assurer crédibilité et capacités de démultiplication.

Sur cette base, la trajectoire de la LPM 2024-2030 est confirmée, augmentée des éléments suivants :

- Au titre du renforcement capacitaire humain : 2,42 milliards par an pour le renforcement des effectifs et des entraînements
- Au titre du renforcement capacitaire matériels : entre 3 et 4 milliards additionnels par an servant à financer principalement l'effort C2, les feux terrestres et l'extension des programmes navals et le développement de plateformes autonomes
- Au titre de l'augmentation des réserves : 1,2 milliard par an pour doubler les effectifs et sécuriser la montée en compétence (86 000)
- Au titre de la réorganisation : des réalisations d'économie (900 M en 2028, 350 M en 2029, 150 M en 2030) permettent d'amorcer des investissements en infrastructures stratégiques (500 M dès 2028 pour monter à 1 milliard en 2031).

Ces éléments prennent en compte les temps industriels nécessaires.

Le volume cumulé des dépenses militaires sur la LMP 2024-2030 représente environ 436 Md€ incluant 54 Md€ au titre de la dissuasion nucléaire (480 Md€ avec le paiement des pensions).

Ce montant d'investissement français est à comparer aux budgets de la défense allemande : 405,27 Md€ déjà votés pour la période 2024-2027, 513,5 Md€ de dépenses programmées pour la période 2028-2030 soit un total de 922,77 Md€, deux fois le budget français. Pour rappel, le budget cumulé de la défense américaine sur la période est d'environ 6 000 milliards d'euros. Or, on considère généralement que le poids de forme de l'armée française est un ratio de 1 à 10 avec les Etats-Unis.

Au vu des enjeux mentionnés, le prochain gouvernement devrait proposer un nouveau Livre blanc de la défense, appelant une nouvelle LPM dès que possible. Dans cette hypothèse, et **sous réserve de maintenir l'exclusivité de notre dissuasion nucléaire, un minimum de budget militaire de 85 Md€ annuels** sera à sanctuariser.

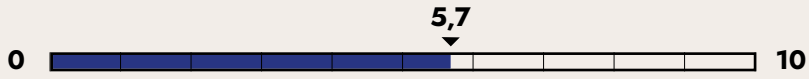
DE SE DÉMULTIPLIER

INDICE D'ACCEPTABILITÉ CITOYENNE

Afin de mesurer l'acceptabilité des réformes proposées, **l'Institut Montaigne et Verian** ont développé un Indice d'Acceptabilité Citoyenne, noté de 0 à 10.

Cet indice synthétise trois dimensions essentielles de l'acceptabilité d'une réforme : son impact perçu pour la société, sa légitimité et son acceptabilité morale, ainsi que l'adhésion personnelle qu'elle suscite.

UNE ARMÉE CAPABLE DE SE DÉMULTIPLIER



Il est calculé à partir des réponses des Français à trois questions posées après présentation de chaque projet de réforme. **Plus le score est élevé, plus la réforme est jugée acceptable par les citoyens.**

Les résultats sont issus d'une enquête en ligne réalisée en août et septembre 2026 auprès d'un échantillon de 1 500 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

SOURCES

Assemblée Nationale. (2025). *Rapport d'information sur les enjeux de l'économie de guerre et de la production de munitions (Rapport n° l17b1890)*

Direction de la communication de l'armée de Terre. (consulté en juillet 2026). *Le parcours de formation initiale et continue au sein de l'École d'infanterie*

Direction de l'information légale et administrative (DILA) / Ministère de l'Économie. (2025). *Signature de l'accord de prêt européen SAFE pour le soutien aux infrastructures de sécurité*

European Commission / DG Defence Industry and Space. (2023). *ODIN'S EYE II: European space-based missile early warning architecture (EDF-22 Factsheet)*

European Union Agency for the Space Programme (EUSPA). (consulté en juillet 2026). *The EU secure connectivity programme: IRIS² infrastructure and GovSatCom*

Finnish Defence Forces. (consulté en juillet 2026). *In the reserve: Obligations and training frameworks for Finnish conscripts*

Franceinfo. (2026). *Avec près d'un million et demi de soldats blessés ou tués, la guerre lancée contre l'Ukraine saigne l'armée russe*

Insee. (2026). *Statistiques des finances publiques : Évolution de la dette publique au premier trimestre 2026 (Référence 9010340).*

Institut Montaigne. (2024). *Note budgétaire base zéro : décider et planifier sous la contrainte des finances publiques*

Légifrance. (2023). *Loi n° 2023-703 du 1er août 2023 de programmation militaire pour les années 2024 à 2030 (Texte JORFTEXT000047914986)*

Le Monde. (2025, 6 décembre). *Germany introduces voluntary military service framework to boost reserve numbers.*

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. (2024). *Le déploiement de la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle d'ici 2030.*

Ministère des Armées. (2023). *Rapport officiel : Loi de programmation militaire 2024-2030 (LPM).*

Ministère de la Transition écologique / CGDD. (2022). *La France, deuxième plus grande surface maritime au monde : des atouts et des responsabilités (ZEE).*

NATO. (2025-2026). *Defence expenditures and NATO's 5% guideline commitment: Member states rankings*.

Sénat. (2025). *Rapport d'information de la Commission des affaires étrangères et de la défense sur le suivi d'exécution de la loi de programmation militaire (Rapport n° a25-654).*

Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI). (2026). *SIPRI Fact Sheet: Trends in international arms transfers 2025.*

Swedish Defence Recruitment Agency [Pliktverket]. (consulté en juillet 2026). *The total defence service and enrollment process in Sweden.*

Verian / L'Hémicycle. (2026, janvier). *Sondage d'opinion sur la perception des risques de conflits armés mondiaux.*

Bundestag budget coverage (Einzelplan 14, each year) : *textarchiv — 2024 / 2025 / 2026*
BMF (Bundesfinanzministerium), *2026 budget*
BMF, *Eckwertebeschluss 2027/Finanzplan 2030 (cornerstone decision, April 2026)*
BMF, *cabinet draft 2027 (July 2026, revised figures)*
BMF *Monatsbericht Mai 2026 (detailed Eckwerte table)*
BMV *(Verteidigungsministerium) own summary page*
Institut Montaigne (2025) : *L'OTAN à l'épreuve de la menace russe: l'hypothèse balte*
Institut Montaigne (2025) : *Esprit de défense : l'affaire de tous*
Institut Montaigne (2023) : *Innovation de défense, des instruments à renforcer*
Institut Montaigne (2023) : *Sept dilemmes majeurs de la politique de défense française*
Institut Montaigne (2022) : *Défense française : ajuster nos efforts*

les REPÈRES de MONTAIGNE

Cette note, publiée par l'Institut Montaigne, fait partie de la collection :
Les repères de Montaigne, 25 recommandations pour la France
Dépôt légal : Octobre 2026
Sous la direction générale de Marie-Pierre de Bailliencourt
Enquête territoriale : Institut Enterritoires
Enquête d'acceptabilité : Verian

Design graphique : Élodie Ruiz ; Studio Nathalie Bastide
Mise en page : Virginie Barnay Duhamel

Imprimé en France par Maqprint
ISSN : 1771-6756

Institut Montaigne
59 rue La Boétie, 75008 Paris
Tel. +33 (0)1 53 89 05 60
institutmontaigne.org

INSTITUT Montaigne

MÉTHODOLOGIE

Chaque note est le produit d'une réflexion collégiale. Celle-ci mobilise **25 années d'expertise en politiques publiques, plusieurs mois de revue de littérature scientifique et d'analyses de données officielles sourcées.** Elle s'appuie sur des auditions de chercheurs, d'économistes et d'experts indépendants, ainsi que sur des échanges réguliers avec les entreprises adhérentes de l'Institut Montaigne, des élus et des personnalités œuvrant au quotidien dans les territoires.

Nous avons tenu compte des idées présentes dans le débat politique et des attentes exprimées par les Français, telles qu'elles ressortent des enquêtes et sondages de ces derniers mois. Les mesures que nous proposons découlent ainsi d'arbitrages pris dans l'intérêt de la France en conciliant efficacité, faisabilité opérationnelle et acceptabilité citoyenne.

MERCI !

L'Institut Montaigne remercie chaleureusement son comité directeur, ses équipes internes, les experts permanents et associés, les entreprises adhérentes ainsi que l'ensemble de ses partenaires, qui ont contribué pendant 18 mois à l'élaboration de ces notes.

INSTITUT Montaigne

REPÈRES POUR LA FRANCE

L'Institut Montaigne, espace de réflexion indépendant et apartisan, au service de l'intérêt général, s'engage dans la préparation de l'élection présidentielle 2027.

Parce que nous pensons qu'il est indispensable de favoriser un débat démocratique sur le fond, réaliste et nuancé, **nous publions 25 notes thématiques pour informer les citoyens et inspirer les candidats.**
En diffusant un contenu accessible à tous, nous souhaitons **donner des repères sur l'état réel de la France, poser un diagnostic et encourager les arbitrages nécessaires** au service de 4 ambitions : créer de la richesse, vivre ensemble, se protéger et mettre en œuvre nos politiques publiques.

Cette initiative vise à restaurer la confiance politique et à dessiner pour la France un futur désirable.